

Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada

2006-2007

www.cna-aiic.ca
www.casn.ca

Jun 2008



Ce rapport a été produit par l'AIIC et l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.
Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des conseils
d'administration respectifs de l'AIIC ou de l'ACESI.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système
d'extraction de données ou retranscrite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit
(procédé électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) ou affichée sur un site Web,
FTP ou un site semblable ou autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Association des infirmières et infirmiers du Canada et Association canadienne
des écoles de sciences infirmières

50, Driveway
Ottawa ON K2P 1E2
Tél. : 613-237-2133 ou 1-800-361-8404
Télec. : 613-237-3520
Site Web : www.cna-aiic.ca

99, avenue Fifth, Bureau 15
Ottawa ON K1S 5K4
Tél. : 613-235-3150
Télec. : 613-235-4476
Site Web : www.casn.ca

Juin 2008
ISBN 978-1-55119-233-8

Remerciements

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) remercient les professeurs et les autres membres du personnel des écoles de sciences infirmières qui contribuent à ce travail par leurs efforts, leur engagement et leur collaboration. Sans leur appui annuel, on ne pourrait diffuser ces statistiques.

Nous remercions aussi :

- Les membres du Comité permanent de la gestion de l'information de l'ACESI
- Les organismes membres de l'AIIC
- L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario
- L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Table des matières

Introduction	3
La formation d’infirmières et d’infirmiers au Canada : Aperçu pour 2006-2007	4
Résultats de l’enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, 2006-2007	11
Aperçu de la méthodologie	13
Résultats de 2006-2007	14
Notes sur la méthodologie – Tableaux de l’enquête	34
Annexe A : Enquête nationale de 2006-2007 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières : Méthodologie de l’enquête	37
Méthodologie générale	37
Définitions utilisées dans l’Enquête	41
Notes	45

Pour faciliter la lecture de ce document en français, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s’y prête.

Introduction

L'Association des infirmières et infirmiers (AIIC) est heureuse de présenter, en collaboration avec l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada, 2006-2007*.

Depuis 1963, l'AIIC recueille des données sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes qui offrent des programmes de formation permettant à leurs diplômées pour demander le permis d'inscription/autorisation initiale, ainsi que des programmes de formation supérieure à l'intention des infirmières et infirmiers. L'AIIC et l'ACESI collaborent à la collecte de données des écoles membres de l'ACESI depuis 1985.

Cette publication inclut les données quantitatives de l'enquête annuelle et s'appuie ensuite sur ces données, ainsi que sur d'autres renseignements, pour présenter une analyse des principales conclusions et observations.

En 2007, l'AIIC et l'ACESI ont décidé de recueillir les données sur les effectifs professoraux chaque deuxième enquête. L'Enquête de 2006-2007 n'a pas posé de questions sur les effectifs professoraux; par conséquent, les données sur les effectifs professoraux n'ont pas changé depuis 2005-2006. Des données sur les effectifs professoraux seront recueillies encore une fois lors de l'Enquête de 2007-2008, et les résultats seront publiés dans *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada, 2007-2008* au printemps 2009.

Les données de l'Enquête aident à la planification efficace des ressources humaines de la santé en fournissant :

- des projections exactes du nombre de diplômées prêtes à se joindre aux effectifs infirmiers à une date donnée;
- des renseignements sur le nombre d'infirmières qui obtiennent un diplôme d'études supérieures;
- des renseignements sur la composition des effectifs professoraux qui offrent la formation en sciences infirmières.

L'enquête a été conçue pour saisir la variété et la complexité croissantes des programmes de formation infirmière, la prolifération des établissements et des emplacements où ceux-ci sont offerts et la multiplicité des voies d'accès à la profession infirmière.

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) considère cette enquête comme l'une des trois principales sources de données sur le nombre d'étudiantes en sciences infirmières entrant dans le système¹. C'est la seule enquête longitudinale pancanadienne sur les écoles de sciences infirmières au Canada.

Cette publication inclut notamment :

- un aperçu des principales constatations, qui combine les résultats de l'Enquête à des données obtenues de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) afin de compenser la sous-déclaration, dans l'Enquête, des données sur les admissions et les diplômées dans le cas des programmes menant au diplôme et au baccalauréat de base du Québec;
- les résultats de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières pour la période 2006-2007; et
- la méthodologie de l'Enquête.

La formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada : aperçu pour 2006-2007

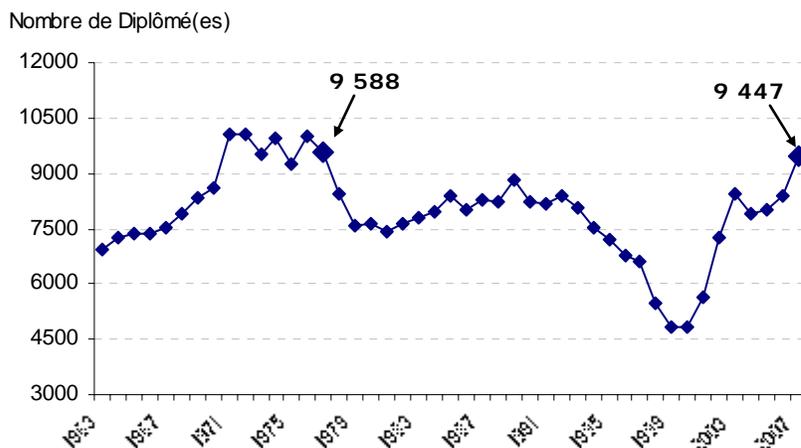
Le système canadien de formation en sciences infirmières fournit la majorité des infirmières qui pratiquent au Canada². L'analyse des données pour 2006-2007 révèle des tendances intéressantes à propos de l'entrée des diplômées. Les résultats révèlent certains progrès, particulièrement en ce qui a trait au nombre de programmes novateurs de formation, ainsi que certains aspects préoccupants.

L'offre d'infirmières

Les programmes menant à l'entrée dans la profession (EP) donnent aux diplômées le droit de demander l'inscription/autorisation initiale.

- En 2006-2007, 12 877 étudiantes ont été admises dans des programmes EP, ce qui représente une hausse de 7,9 % par rapport aux 11 936 admises en 2005-2006.
- Les données pour la période de 2000 à 2007 indiquent que les admissions dans les programmes EP ont culminé à 13 068 en 2001.
- En 2007, 9 447 étudiantes ont terminé leur programme EP. Pour la première fois en 30 ans, ce nombre dépasse les 9 000 (Figure A); pendant cette même période de 30 ans, la population canadienne a augmenté d'environ 39 %.³
- Les résultats des recherches suggèrent qu'il faut 12 000 diplômées par année pour contrecarrer la pénurie prévue en effectifs infirmiers⁴. Pour atteindre 12 000, le nombre d'étudiantes ayant terminé leur programme EP devra surpasser les résultats de 2007 par 27 %.
- En 2007, le nombre d'étudiantes ayant terminé leur programme EP a augmenté dans toutes les provinces/territoires sauf quatre, ce qui représente une augmentation globale de 12,7 % par rapport à 2006 (Tableau A).
- En 1999, l'offre potentielle d'infirmières (c.-à-d. de diplômées pouvant demander l'inscription/autorisation initiale) a atteint son niveau le plus bas en 29 ans⁵, à savoir 4 833 diplômées. Huit ans plus tard, en 2007, le nombre de diplômées des programmes EP avait augmenté de 95,5 % (Figure B).
- En 2006, l'Ontario et la Colombie-Britannique avaient les rapports infirmière/population les plus bas. En 2007, ces deux provinces ont aussi eu le moins grand nombre de diplômées de programmes EP par rapport à la population totale⁶.(Figure C).
- En 2007, 330 infirmières ont terminé leur formation d'infirmière praticienne (IP) au Canada, ce qui représente une augmentation de 61,7 % par rapport aux 204 diplômées de 2006.

Figure A : Diplômées des programmes menant à l'entrée dans la profession (EP), 2001-2007



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, OIIQ

Tableau A : Changement du pourcentage des diplômées des programmes menant à l'entrée dans la profession par province/territoire, 2006-2007

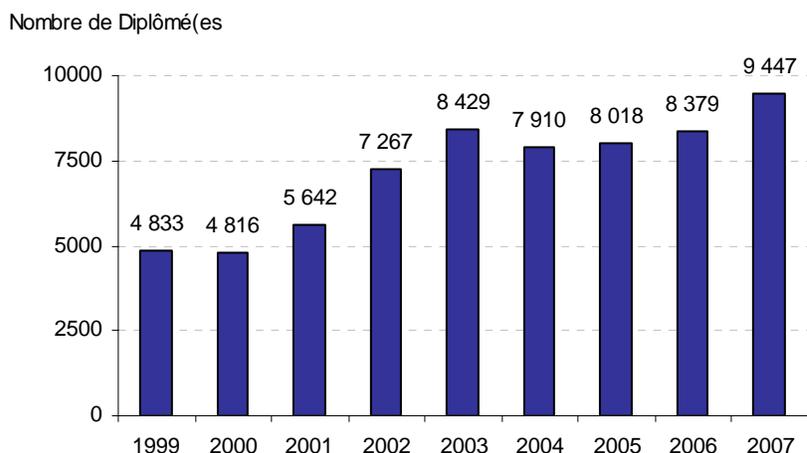
Province/Territoire	Nombre de diplômées des EP, 2006	Nombre de diplômées des EP, 2007	% Changement
Terre-Neuve-et-Labrador	188	221	17,6
Île-du-Prince-Édouard	56	56	0
Nouvelle-Écosse	257	283	10,1
Nouveau-Brunswick	270	259	-4,0
Québec	2 965	2 667	-10,0
Ontario	2 015	2 828	40,3
Manitoba	405	466	15,1
Saskatchewan	214	259	21,0
Alberta	1 130	1 248	10,4
Colombie-Britannique	854	1 132	32,6
Territoires du Nord-Ouest	**	13	**
Nunavut	*	15	**
Yukon	Aucun programme	Aucun programme	-
CANADA	8 379	9 447	12,7

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.

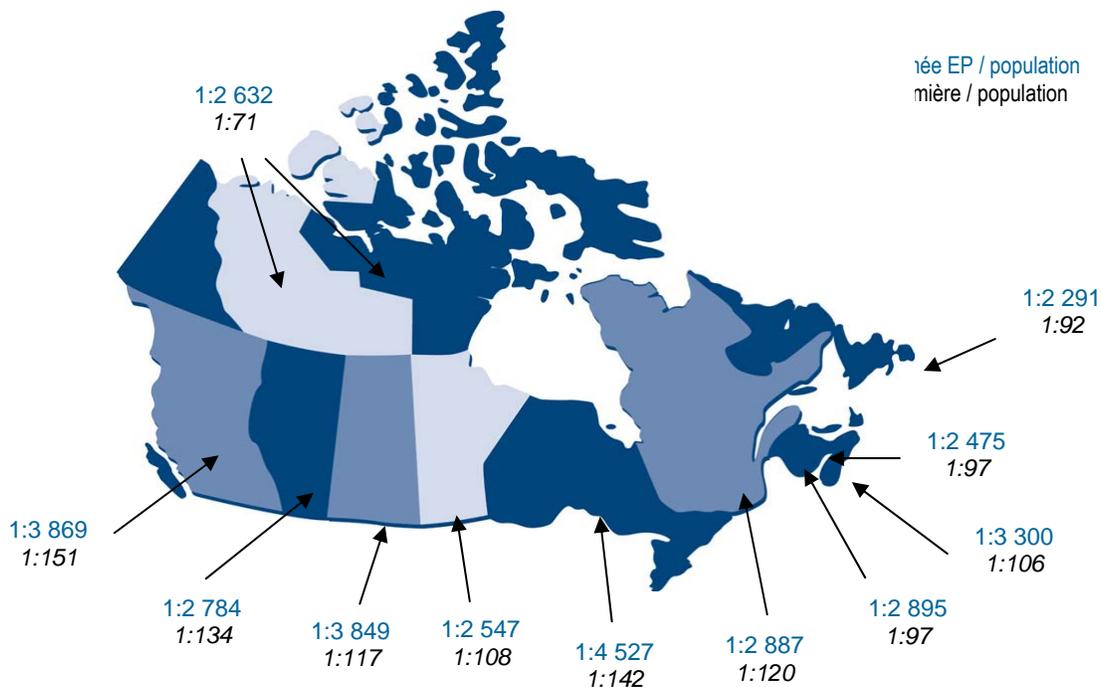
Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; OIIQ

Figure B : Diplômées des programmes menant à l'entrée dans la profession (EP), 1999-2007



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, OIIQ

Figure C : Comparaison entre le rapport *diplômée EP/population canadienne* en 2007, et le rapport *infirmière en 2006/population canadienne* en 2007, selon la province ou le territoire



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, OIIQ; Institut canadien d'information sur la santé. (2007). *Tendances de la main-d'oeuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2006*. Ottawa : Auteur; Statistique Canada. (2007). *Population par année, par province et territoire 2003-2007*. Extrait le 14 mai 2008 de http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo02a_f.htm

Programmes novateurs

Formation intensive

Les programmes de formation intensive sont de plus en plus populaires, comme le démontre une croissance de 18,7 % dans leur nombre en 2006-2007 par rapport à l'année scolaire précédente : 38 programmes par rapport à 32 en 2005-2006. Ces programmes permettent aux étudiantes de terminer leur formation plus rapidement que les programmes traditionnels et comprennent les programmes accélérés, intensifs, comprimés, menant à l'obtention d'un second baccalauréat, avec équivalence et de requalification au sein de la profession infirmière.

- Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme EP de formation intensive pendant l'année scolaire 2006-2007.
- L'Ontario offre le plus grand nombre de programmes EP de formation intensive avec 12 programmes. Suivent de près le Québec, avec 7, l'Alberta, avec 6, et la Colombie-Britannique, avec 5.

Formation à distance

Les programmes de formation à distance facilitent l'accès pour les étudiantes vivant en dehors des agglomérations urbaines et les infirmières en activité qui veulent améliorer leurs titres de compétence. En 2006-2007, 62 programmes (37 de baccalauréat, 19 de maîtrise et 6 de doctorat) étaient offerts électroniquement en totalité ou en partie. Ces résultats sont les mêmes qu'en 2005-2006.

Formation continue

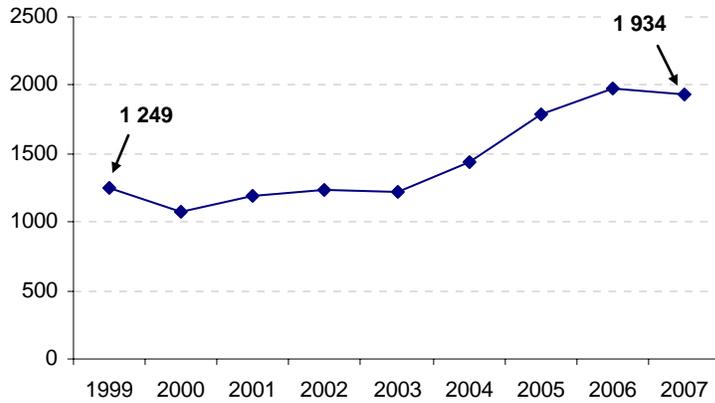
Statistique Canada, considère « la capacité et la volonté des adultes de poursuivre leur formation tout au long de leur vie comme un élément important de l'avenir économique du Canada. »⁷

Mis à part l'aspect économique, la formation continue influe grandement sur le maintien en poste des infirmières.⁸ Celles-ci cherchent à parfaire leur formation et à obtenir des grades supérieurs pour suivre l'évolution du savoir dans leur domaine et être à même d'assurer la prestation de soins de plus en plus complexes dans des contextes qui évoluent.

- En 2007, 1 934 infirmières ont terminé un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées, soit 54,8 % de plus qu'en 1999 (Figure E).
- Les admissions à un programme de maîtrise continuent d'augmenter depuis quatre ans; en 2006-2007, le nombre d'admisses atteint 946 (Figure F).
- Les admissions à un programme de doctorat n'ont vu aucune augmentation ou diminution par rapport à 2005-2006, se maintenant à 78 en 2006-2007 (Figure F).
- En 2007, 603 infirmières ont terminé un programme de maîtrise et 44 infirmières ont obtenu un doctorat, ce qui représente une augmentation de 6,3 % au niveau de la maîtrise et de 12,8 % au niveau du doctorat par rapport à 2006 (Figure G).

Figure E : Diplômées des programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées, 1999-2007

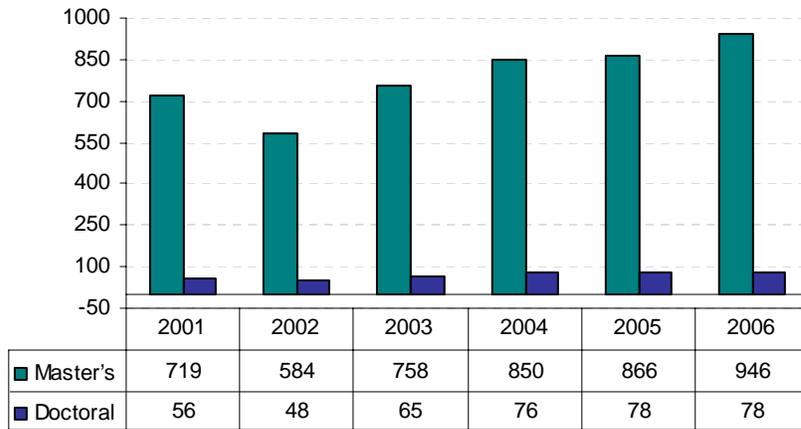
Nombre de Diplômé(es)



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

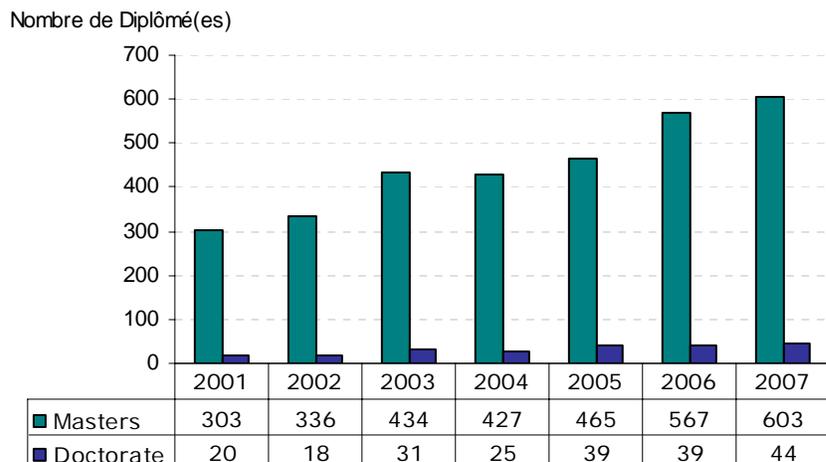
Figure F : Étudiantes admises à un programme de maîtrise ou de doctorat, de 2001 à 2006

Nombre d'admissions



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Figure G: Diplômées des programmes de maîtrise ou de doctorat, 2001-2007



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Effectifs professoraux en sciences infirmières

On n'a pas recueilli de données dans l'Enquête de 2006-2007. Les données seront à nouveau recueillies lors de l'enquête de 2007-2008. Toutefois, puisque les tendances changent peu d'une année à l'autre, les observations suivantes énoncées dans le rapport de l'année passée méritent d'être répétées.

L'importance des effectifs professoraux est un facteur qui joue dans la possibilité pour le Canada d'augmenter sa capacité de formation d'infirmières. L'importance de ces effectifs varie en fonction des départs à la retraite de membres actuels du corps professoral, de l'arrivée d'enseignantes nouvellement formées, et d'autres facteurs encore.

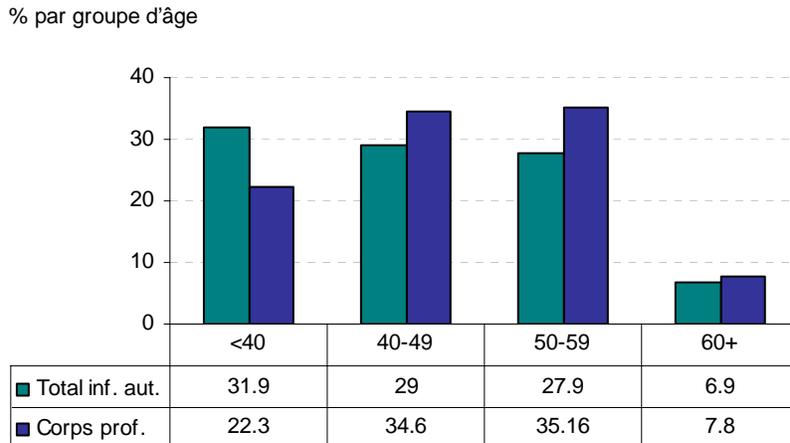
Un nombre croissant d'enseignantes en sciences infirmières se rapprochent de la retraite, et ce à un taux qui peut limiter l'inscription d'étudiantes.

- En 2005, 43 % des enseignantes en sciences infirmières (soit 1 459 sur 3 393 qui ont produit des données) avaient 50 ans et plus.
- Le pourcentage des personnes âgées de 40 ans et plus est plus élevé dans le groupe des effectifs professoraux en sciences infirmières que dans l'ensemble des effectifs infirmiers⁹ (Figure H).
- En 2005, les écoles de sciences infirmières ont recruté plus de 400 enseignantes à temps plein et à temps partiel. Selon les projections, il y aura 350 autres postes vacants à temps plein et à temps partiel en 2006.
- Selon l'ACESI¹⁰, les projections relatives aux départs à la retraite de membres des effectifs professoraux, considérées dans le contexte des défis et des besoins actuels de la dotation en personnel dans d'autres secteurs en plus de celui de l'éducation, indiquent qu'il faudra chaque année 3 673 infirmières diplômées au niveau de la maîtrise et 650 diplômées au niveau du doctorat.

Le nombre des diplômées des programmes de maîtrise et de doctorat est beaucoup moins élevé que les projections de l'ACESI. En 2007, 603 infirmières ont terminé un programme de maîtrise, ce qui

représente 16,4 % seulement des 3 673 dont on avait besoin. Les 44 infirmières qui ont terminé un programme de doctorat représentaient 6,8 % seulement des 650 dont on avait besoin.

Figure H : Pourcentages des cohortes d'âge au sein des effectifs infirmiers totaux et des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2005



Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Institut canadien d'information sur la santé. (2006) *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers réglementés au Canada, 2005*. Ottawa : Auteur

Sommaire

Le besoin d'admettre plus d'étudiantes aux programmes en sciences infirmières et de les voir terminer leur programme est de plus en plus évident dans la plupart des provinces et territoires. Les enseignantes comme les étudiantes accueillent l'adoption de technologies, l'innovation au niveau de la prestation de ces programmes et des nouvelles approches en matière d'apprentissage.

Les résultats de l'Enquête de 2006-2007 indiquent des progrès. Toutefois, l'écart entre le nombre d'infirmières formées par les établissements d'enseignement au Canada et le nombre recommandé de 12 000 nouvelles infirmières par année est encore trop élevé – presque 30 %.

Pour atteindre le niveau voulu en matière d'offre de main-d'oeuvre, ainsi qu'un système de santé en mesure de répondre aux besoins de la population, il importera de conserver cet élan. Pour ce faire, il faudra continuer de penser à de nouvelles méthodes de prestation des programmes, adopter de nouvelles technologies et investir davantage pour augmenter le nombre de places dans les programmes de sciences infirmières et l'offre d'enseignants.

Résultats de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, 2006-2007

En octobre 2007, on a distribué le questionnaire annuel à 136 écoles de sciences infirmières du Canada. Au total 118 y ont répondu, ce qui donne un taux de réponse global de 87 %. Les résultats de 17 programmes menant à un diplôme offerts par les CEGEP, un programme de baccalauréat et un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées de la province de Québec manquent, ce qui produit un taux de réponse de 65 % dans cette province. Dans les autres provinces et territoires, le taux de participation a atteint 100 %.

Des périodes et des méthodologies de collecte différentes et la sous-déclaration d'un faible pourcentage d'écoles peuvent produire des divergences entre les statistiques des gouvernements et des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux et les données de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux.

Les tableaux représentent les données produites par chacune des écoles participantes et n'incluent pas les données provenant d'autres sources. Ni l'AIIC ni l'ACESI ne sont responsables des erreurs commises dans les données produites par les écoles. Les tableaux des résultats de 2006-2007 comprennent les suivants :

Tableau 1 : Programmes d'enseignement selon la province ou le territoire – Écoles offrant des programmes de diplôme, de baccalauréat et d'études supérieures, 2006-2007, selon la catégorie de programme

Tableau 2 : Admissions, inscriptions et diplômées selon le type de programme, 2006-2007

Tableau 3 : Programmes menant à un diplôme – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Tableau 4 : Programmes de baccalauréat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Tableau 5 : Programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Tableau 6 : Programmes de maîtrise – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Tableau 7 : Programmes de doctorat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Tableau 8 : Programmes de formation d'infirmières praticiennes – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Tableau 9 : Titres de compétence des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2002-2005

Tableau 10 : Cohortes d'âge des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2002-2005

Il importe de lire les notes jointes à chaque tableau, ainsi que la section « Notes sur la méthodologie » qui contient des renseignements pertinents à tous les tableaux et qui se trouve à la page 34 L'Annexe A présente la méthodologie d'enquête au complet et la liste de définitions.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- ^R Chiffres révisés
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.

Aperçu de la méthodologie

Les données et les renseignements présentés dans cette publication sont dérivés de l'édition annuelle de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières, ainsi que de la base de données que tient l'AIIC.

L'enquête se divise en trois sections.

1. La première porte sur les éléments qui décrivent les programmes de formation, les contingentements des programmes, les demandes reçues et les inscriptions. Les données comprennent les résultats pour chacun des campus, pour tous les programmes de formation en sciences infirmières offerts en anglais ou en français, peu importe le type de prestation (sur place ou à distance).
2. La deuxième section fournit des informations sur le nombre de diplômées de chaque programme de formation en sciences infirmières et le titre obtenu.
3. La troisième section contient des données sur le nombre d'enseignantes dans les programmes de sciences infirmières, sur leurs titres, sur leur recrutement et sur les départs à la retraite.

L'enquête a été conçue de manière à permettre aux écoles d'inclure tous les programmes de formation qu'elles offrent, dans tous les emplacements et sur tous les campus. Il leur est demandé de signaler leurs programmes en employant la description en vigueur chez elles. Les programmes sont ensuite classés en fonction d'un code de données normalisé et sont regroupés par catégories.

Les données sont fournies par la personne responsable ou désignée de chaque école et sont revues et approuvées par la doyenne, la directrice, la directrice du programme ou le membre équivalent du personnel. L'AIIC soumet ensuite les données à un processus d'assurance de la qualité. Ce processus comprend les éléments suivants :

- comparaisons avec des répertoires de programmes des années précédentes, ainsi qu'avec des données sur des programmes figurant sur le site Web de chaque école, afin de garantir que les données sont représentatives de tous les programmes offerts par l'école;
- évaluation du caractère complet de l'enquête, qui vise à garantir qu'on y a inclus tous les programmes, emplacements, partenaires et éléments de données;
- examen de l'enquête et de l'entrée des données par l'ACESI;
- examen des résultats annuels par les organismes membres de l'AIIC;
- examen des résultats annuels par le Comité permanent de gestion de l'information de l'ACESI.

Les questions qui se posent au sujet des données recueillies sont examinées par l'AIIC et les enseignantes responsables de la compilation des données. La doyenne, directrice ou directrice de programme atteste du caractère exact et complet des données et en approuve l'utilisation pour produire des rapports et appuyer la recherche et les décisions stratégiques sur l'offre future d'infirmières au Canada.

Lorsqu'il manque des données, on en fait mention dans une des deux catégories suivantes : (1) non disponible ou (2) non approprié ou sans objet. Les données omises sont indiquées dans les rapports.

Conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée, on a supprimé les valeurs de cellules trop petites (entre 1 et 5), ainsi que les valeurs de certaines cellules égales ou supérieures à 5, dont la divulgation pourrait compromettre le caractère confidentiel des renseignements¹¹.

L'Annexe A contient plus de renseignements sur la méthodologie de l'enquête.

RÉSULTATS DE 2006-2007

Tableau 1 : Programmes d'enseignement selon la province ou le territoire – Écoles offrant des programmes de diplôme, de baccalauréat et d'études supérieures, 2006-2007, selon la catégorie de programme

Les partenaires des programmes de collaboration menant au baccalauréat sont indiqués en retrait sous l'établissement qui attribue le diplôme.

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maitrise	Doctorat	IP
Terre-Neuve et-Labrador						
Memorial University of Newfoundland		√	√	√		√
Centre for Nursing Studies		√				√
Western Regional School of Nursing		√				
Île du-Prince-Édouard						
University of Prince Edward Island		√				
Nouvelle-Écosse						
Cape Breton University		√				
Dalhousie University		√	√	√	√	√
St. Francis Xavier University		√	√			
Nouveau-Brunswick						
Université de Moncton		√	√	√		√
University of New Brunswick		√	√	√		√
Québec						
Abitibi-Témiscamingue, CEGEP	..					
Alma, CEGEP	..					
André-Laurendeau, CEGEP	..					
Baie-Comeau, CEGEP	√					
Beauce Appalaches, CEGEP	√					
Bois-de-Boulogne, CEGEP	..					
Chicoutimi, CEGEP	√					
Dawson, CEGEP	√					
Drummondville, CEGEP	√					
Édouard-Montpetit, CEGEP	√					
Francois-Xavier-Garneau, CEGEP	..					
Gaspésie, CEGEP	√					
Granby Haute-Yamaska, CEGEP	..					
Heritage, CEGEP	√					
John-Abbott, CEGEP	√					
Jonquière, CEGEP	√					
La Pocatière, CEGEP	..					
Lévis-Lauzon, CEGEP	√					
Limoilou, CEGEP	√					
Maisonneuve, CEGEP	√					
Matane, CEGEP	√					

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
McGill University		√	√	√	√	√
Montmorency, CEGEP	√					
Outaouais, CEGEP	√					
Régional de Lanaudière, CEGEP	√					
Rimouski, CEGEP	√					
Rivière-du-Loup, CEGEP	√					
Saint-Foy, CEGEP	√					
Saint-Félicien, CEGEP	√					
Saint-Hyacinthe, CEGEP	√					
Saint-Jean-sur-Richelieu, CEGEP	..					
Saint-Jérôme, CEGEP	√					
Sept-Iles, CEGEP	..					
Saint-Laurent, CEGEP	..					
Shawinigan, CEGEP	..					
Sherbrooke, CEGEP	..					
Sorel-Tracy, CEGEP	√					
Thetford, CEGEP	√					
Trois-Rivières, CEGEP	√					
Université Laval		√	√	√	√	√
Université de Montréal		√	√	√	√	√
Université de Sherbrooke			√	√	√	
Université du Québec à Chicoutimi		√	√	√		
Université du Québec à Rimouski			√	√		
Université du Québec à Trois Rivières			
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue			√			
Université du Québec en Outaouais		√	√	√		
Valleyfield, CEGEP	√					
Vanier, CEGEP	√					
Victoriaville, CEGEP	..					
Viewx-Montréal, CEGEP	..					
Ontario						
Brock University		√	√			
Loyalist College		√				
Humber College (a fait équipe avec la U. of New Brunswick)		√				
Lakehead University		√	√	√		√
Confederation College		√				
Laurentian University / Université Laurentienne		√	√	√		√
Collège Boréal		√				
Cambrian College		√				
Northern College		√				
St. Lawrence College		√				
Sault College		√				
McMaster University		√	√	√	√	√
Conestoga College		√				
Mohawk College		√				

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maitrise	Doctorat	IP
Nipissing University		√				
Canadore College		√				
Queen's University		√	√	√		√
Ryerson University		√	√	√		√
Centennial College		√				
George Brown College		√				
Trent University/Fleming College		√				
Sir Sandford Fleming College		√				
University of Ontario Institute of Technology		√	√			
Durham College						
University of Ottawa / Université d'Ottawa		√	√	√	√	√
Algonquin		√				
Cité Collégiale, La		√				
University of Toronto		√		√	√	√
University of Western Ontario		√	√	√	√	√
Fanshawe College.		√				
University of Windsor		√	√	√		√
Lambton College		√				
St. Clair College		√				
York University, Atkinson College		√	√	√		√
Georgian College		√				
Seneca College		√				
Manitoba						
Brandon University		√	√			
College Universitaire Saint-Boniface (a fait équipe avec la / Université d'Ottawa	√	√				
University of Manitoba		√	√	√	√	√
Red River College	√	√				
University College of the North		√				
Saskatchewan						
University of Saskatchewan		√	√	√		√
First Nations University of Canada		√				
Saskatchewan Institute of Applied Sciences & Technology		√				√
Alberta						
Athabasca University		√	√	√		√
Mount Royal College		√				
University of Alberta		√	√	√	√	√
Grande Prairie College		√				
Grant MacEwan College	√	√				
Keyano College		√				
Red Deer College		√				
University of Calgary		√	√	√	√	√
Medicine Hat College		√				
University of Lethbridge		√	√	√	√	
Lethbridge College	√	√				

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Colombie-Britannique						
British Columbia Institute of Technology		√	√			√
Kwantlen University College		√	√			
Douglas College		√				
Langara Community College		√				
Malaspina University-College		√	√			
North Island College		√	√			
Trinity Western University		√				
University College of the Fraser Valley		√	√			
University of British Columbia		√	√	√	√	√
University of British Columbia-Okanagan		√	√	√		
University of Northern British Columbia		√	√	√		√
College of New Caledonia		√				
Northwest Community College		√				
University of Victoria		√	√	√	√	√
Camosun College		√				
College of the Rockies		√				
Selkirk College		√				
Thompson Rivers University		√	√			
Territoires du Nord-Ouest						
Aurora College (a fait équipe avec la University of Victoria)	√	√				√
Nunavut						
Nunavut Arctic College (a fait équipe avec la Dalhousie University)		√				
Yukon: Aucun programme.						
Total pour le Canada	47	89	42	32	15	29

Notes

Dans ce tableau, « Bacc. » s'entend des programmes menant au baccalauréat de base.

L'Annexe A contient des renseignements additionnels.

Tableau 2 : Admissions, inscriptions et diplômées, selon le type de programme

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	Canada	TNL	ÎPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	TNO	NU	YN
PROGRAMMES DE DIPLÔME														
Admissions 2006-2007	1 984	*1 821	...	102	...	61
Inscriptions 2006-2007	6 299	*5 709	...	**	...	330	...	*
Diplômées 2007	1 280	*963	...	**	...	217	...	*
Diplômées 2007, pourcentage du total	100%	75.2%	...	**	...	16.9%	...	*
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (FORMATION INITIALE)														
Admissions 2006-2007	9 278	262	59	379	435	*405	3 629	451	348	1 777	1 494	27	12	...
Inscriptions 2006-2007	32 385	897	228	1 239	1 272	*1 929	13 202	1 864	1 290	5 117	5 269	48	30	...
Diplômées 2007	6 843	221	56	283	259	*380	2 828	369	259	1 031	1 132	10	15	...
Diplômées 2007, pourcentage du total	100%	3.2%	0.8%	4.1%	3.8%	5.5%	41.3%	5.4%	3.8%	15.1%	16.5%	0.1%	0.2%	...
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (FORMATION CONTINUE)														
Admissions, 2006-2007	2 438	36	...	97	108	1 011	737	50	167	157	75
Inscriptions, 2006-2007	8 031	188	...	610	255	2 319	1 870	164	325	1 371	929
Diplômées, 2007	1 934	12	...	39	41	833	486	36	51	170	266
Diplômées 2007, pourcentage du total	100%	0.6%	...	2.0%	2.1%	43.1%	25.1%	1.9%	2.6%	8.8%	13.7%
PROGRAMMES DE MAÎTRISE														
Admissions, 2006-2007	946	20	...	16	18	171	306	19	21	259	116
Inscriptions 2006-2007	2 981	75	...	93	141	528	694	59	50	933	408
Diplômées 2007	603	21	...	9	21	108	199	15	18	131	81
Diplômées 2007, pourcentage du total	100%	3.5%	...	1.5%	3.5%	17.9%	33.0%	2.5%	2.9%	21.7%	13.4%
PROGRAMMES DE DOCTORAT														
Admissions, 2006-2007	78	**	...	17	41	*	9
Inscriptions 2006-2007	358	10	...	95	139	84	30
Diplômées 2007	44	8	12	..	*	18	**
Diplômées 2007 pourcentage du total	100%	18.2%	27.3%	..	*	40.9%	**
PROGRAMMES DE FORMATION D'IP														
Admissions, 2006-2007	383	10	...	7	5	6	181	13	19	104	38
Inscriptions 2006-2007	899	13	...	**	44	11	324	30	34	334	97	*
Diplômées 2007	330	13	...	**	14	15	158	12	13	66	28	*
Diplômées 2007, pourcentage du total	100%	3.9%	...	**	4.2%	4.5%	47.9%	3.6%	3.9%	20.0%	8.5%	*

Notes

En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectés par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales/territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province/territoire d'origine. Des renseignements plus détaillés sont fournis ci-dessous :

- 10 étudiantes du Collège Aurora (T.N.-O.) ont reçu un baccalauréat de l'Université de Victoria (C.-B.). Ces diplômées sont indiquées sous T.N.-O.
- 20 étudiantes du Collège universitaire Saint-Boniface (Man.) ont reçu un baccalauréat de l'Université d'Ottawa (Ont.). Ces diplômées sont indiquées sous Manitoba.
- 15 étudiantes du Collège Arctic du Nunavut (Nunavut) ont reçu un baccalauréat de l'Université Dalhousie (N.-É.). Ces diplômées sont indiquées sous Nunavut.
- 176 étudiantes du Collège Humber (Ont.) ont reçu un baccalauréat de l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.). Ces diplômées sont indiquées sous Ontario.

*L'OIIQ a indiqué les informations suivantes pour les programmes menant à un diplôme et les programmes de baccalauréat : 3 473 étudiantes ont été admises à une programme menant à un diplôme et 368 étudiantes à des programmes de baccalauréat; 2 242 étudiantes ont terminé un programme de diplôme et 425 un programme de baccalauréat. Les données sur l'inscription n'ont pas été fournies.

Résumé des données omises et inutilisables :

Québec

Diplôme	Données sur les inscriptions de 2 écoles
Baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées	Données sur les admissions d'une (1) école; données sur les inscriptions d'une (1) école; données sur les diplômées d'une (1) école
Maîtrise	Données sur les admissions d'une (1) école; données sur les inscriptions d'une (1) école; données sur les diplômées d'une (1) école
Doctorat	Données sur les admissions d'une (1) école.

Ontario

Baccalauréat	Données sur les admissions d'une (1) école
Maîtrise	Données sur les admissions d'une (1) école

Alberta

Maîtrise	Données sur les admissions d'une (1) école
Doctorat	Données sur les admissions d'une (1) école

Colombie-Britannique

Baccalauréat pour infirmières
déjà autorisées/
immatriculées

Données sur les admissions de 4 écoles; données sur les inscriptions et sur les diplômées d'une (1) école

Maîtrise

Données sur les admissions d'une (1) école.

Tableau 3 : Programmes menant à un diplôme – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	Canada	TN	ÎPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	TNO	NU	YN
ADMISSIONS														
2002-2003	1 792	1 247	329	95	...	121
2003-2004	2 064	1 835	...	100	...	129
2004-2005	2 171	1 862	...	102	...	207
2005-2006	2 202	1 873	...	124	...	205
2006-2007	1 984	*1 821	...	102	...	61
INSCRIPTIONS														
2002-2003	7 256	3 255	3 496	199	...	255	...	51
2003-2004	8 326	6 228	1 356	**	...	548	...	*
2005-2005	7 727	6 811	**	242	...	655	...	*
2005-2006	6 081	5 284	...	**	...	528	...	*
2006-2007	6 299	*5 709	...	**	...	330	...	*
DIPLÔMÉES														
2003	4 478	1 092	2 905	70	...	256	128	27
2004	2 686	1 272	895	**	...	271	163	*
2005	1 767	1 345	...	**	...	235	100	*
2006	1 374	1 063	...	**	...	193	...	*
2007	1 280	*963	...	**	...	217	...	*

Notes

Les révisions apportées aux données sur les diplômées de 2003 et 2004 reflètent de nouvelles données reçues en 2008 de certaines écoles de l'Ontario.

Résumé des données omises et inutilisables :

2002-2003 : une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions, les inscriptions ou les diplômées.

2003-2004 : 5 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions; 4 écoles n'ont pas produit de données sur les diplômées.

2004-2005 : 7 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions, une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions; une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées.

2005-2006 : Au Québec, 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et 2 écoles n'en ont pas produit sur les inscriptions.

Au Québec, 2 programmes menant à un diplôme n'ont pas produit de données sur les diplômées

2006-2007 : Au Québec, 2 programmes menant à un diplôme n'ont pas produit de données sur les inscriptions.

* L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes menant à un diplôme au Québec : 3 473 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2006-2007, et 2 242 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2007. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Tableau 4 : Programmes de baccalauréat (formation initiale) – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2002-2003	8 177	244	59	315	585	564	2 600	582	314	1 324	1 590
2003-2004	7 767	260	..	369	238	632	2 712	459	296	1 609	1 150	34	8	...
2004-2005	7 638	255	57	334	297	390	2 845	256	380	1 388	1 390	33	13	...
2005-2006	8 200	246	60	335	406	372	3 428	241	404	1 449	1 220	30	9	...
2006-2007	9 278	262	59	379	435	*405	3 629	451	348	1 777	1 494	27	12	...
INSCRIPTIONS														
2003-2003	23 333	826	185	1 014	1 611	1 374	5 866	1 891	934	3 947	5 685
2003-2004	25 612	871	..	1 103	1 266	2 612	8 564	1 879	911	4 310	3 998	79	19	...
2004-2005	27 457	864	225	1 171	1 244	1 712	9 877	1 433	1 111	4 527	5 188	79	26	...
2005-2006	29 748	879	225	1 198	1 273	1 639	11 727	1 605	1 172	4 649	5 270	83	28	...
2006-2007	32 385	897	228	1 239	1 272	*1 929	13 202	1 864	1 290	5 117	5 269	48	30	...
DIPLÔMÉES														
2003	3 601	191	39	200	226	463	753	357	192	561	619
2004	4 255	223	51	254	282	472	891	338	227	883	634
2005	5 080	197	51	244	276	487	1 619	346	224	842	792	*	**	...
2006	^R 5 614	188	56	257	270	^R 511	2 015	291	214	937	854	**	*	...
2007	6 843	221	56	283	259	*380	2 828	369	259	1 031	1 132	10	15	...

Notes

En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectés par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales/territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province/territoire d'origine. En 2007 :

- 10 étudiantes du Collège Aurora (T.N.-O.) ont reçu un baccalauréat de l'Université de Victoria (C.-B.).
- 20 étudiantes du Collège universitaire Saint-Boniface (Man.) ont reçu un baccalauréat de l'Université d'Ottawa (Ont.).
- 15 étudiantes du Collège Arctique du Nunavut (Nunavut) ont reçu un baccalauréat de l'Université Dalhousie (N.-É.).
- 176 étudiantes du Collège Humber (Ont.) ont reçu un baccalauréat de l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

- Les données historiques pour 2004, 2005 et 2006 ont été modifiées en conséquence.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2002-2003 : une (1) université n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2003-2004 : 7 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions; une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.
- 2004-2005 : une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2005-2006 : Au Québec, les données sur les admissions de 2 universités n'ont pas pu être utilisées.
Au Manitoba, les données sur les admissions d'une (1) université n'ont pas pu être utilisées.
En Alberta, une (1) école n'a pas fourni de données sur les admissions.
En Colombie-Britannique, une école (1) n'a pas fourni de données sur les admissions.
- 2006-2007 En Ontario, une (1) école n'a pas fourni de données sur les admissions.

* L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes de baccalauréat au Québec : 368 étudiantes ont été admises à des programmes de baccalauréat en 2006-2007, et 425 étudiantes ont terminé un programme de baccalauréat en 2007. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Tableau 5 : Programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	Yn
ADMISSIONS														
2002-2003	2 409	9	56	150	730	96	189	629	550
2003-2004	1 918	52	...	**	45	376	669	*	92	574	89
2004-2005	2 539	28	...	99	58	965	379	124	100	282	504
2005-2006	2 493	28	...	99	58	R965	R379	124	100	282	504
2006-2007	2 438	36	...	97	108	1 011	737	50	167	157	75
INSCRIPTIONS														
2002-2003	5 150	28	320	372	1 561	191	189	1 500	989
2003-2004	6 047	361	...	37	211	1 039	1 625	..	276	1 662	836
2004-2005	7 754	384	...	451	247	1 985	1 782	192	290	1 361	1 062
2005-2006	9 123	385	...	580	276	3 265	1 876	201	201	1 408	931
2006-2007	8 031	188	...	610	255	2 319	1 870	164	325	1 371	929
DIPLÔMÉES														
2003	1 214	8	...	41	44	115	588	53	43	123	199
2004	1 437	15	...	40	68	357	474	46	44	132	261
2005	1 791	17	...	83	54	504	644	48	54	147	240
2006	R1 970	14	...	74	50	R777	595	49	26	145	240
2007	1 934	12	...	39	41	833	486	36	51	170	266

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2002-2003 : 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions, 5 écoles n'a pas produit de données sur les inscriptions; 2 écoles n'a pas produit de données sur les diplômées.
- 2003-2004 : 9 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions, 7 écoles n'ont pas produit de données sur les inscriptions.
- 2004-2005 : 3 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions, une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.
- 2005-2006 : Au Québec, 3 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.
En Ontario, 3 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.

En Colombie-Britannique, 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.

2006-2007

Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions; une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions et une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées

En Colombie-Britannique, 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions ou sur les diplômées.

Tableau 6 : Programmes de maîtrise – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YN
ADMISSIONS														
2002-2003														
	584	29	28	148	125	21	16	211	6
2003-2004														
	758	32	...	17	23	203	244	22	13	169	35
2004-2005														
	850	16	...	19	28	220	140	14	16	283	114
2005-2006														
	866	15	...	20	23	204	221	13	21	266	83
2006-2007														
	946	20	...	16	18	171	306	19	21	259	116
INSCRIPTIONS														
2002-2003														
	1 706	93	133	259	472	98	45	394	212
2003-2004														
	2 494	99	...	96	138	599	666	75	48	466	307
2004-2005														
	2 476	114	...	97	125	525	497	43	35	680	360
2005-2006														
	2 706	95	...	91	113	552	606	46	45	820	338
2006-2007														
	2 981	75	...	93	141	528	694	59	50	933	408
DIPLÔMÉES														
2003														
	434	11	...	14	11	45	215	14	9	82	33
2004														
	427	11	...	12	7	75	159	16	20	92	35
2005														
	465	7	...	32	16	81	169	11	17	76	56
2006														
	R567	32	...	20	R28	R115	141	10	15	131	75
2007														
	603	21	...	9	21	108	199	15	18	131	81

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

2002-2003 : 2 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions ou les diplômées; 4 écoles n'ont pas produit de données sur les inscriptions.

2003-2004 : une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.

2004-2005 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.

2005-2006 : En Ontario, 2 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions.

En Colombie-Britannique, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.

2006-2007 : Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions; une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions; une école n'a pas produit de données sur les diplômées.

En Ontario, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.

En Alberta, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions

En Colombie-Britannique, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions

Tableau 7 : Programmes de doctorat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	Yn
ADMISSIONS														
2002-2003	48	10	**	25	*
2003-2004	65	15	24	...	*	22	*
2004-2005	76	*	...	24	20	...	*	25	*
2005-2006	78	*	...	19	32	..	*	20	*
2006-2007	78	8	...	17	41	3	9
INSCRIPTIONS														
2002-2003	271	44	83	98	46
2003-2004	289	80	90	...	*	107	**
2004-2005	327	*	...	86	99	...	*	98	39
2005-2006	390	**	...	96	124	..	*	131	30
2006-2007	358	10	...	95	139	84	30
DIPLÔMÉES														
2003	31	**	9	14	*
2004	25	*	12	7	*
2005	39	*	...	**	8	..	*	13	11
2006	R39	*	...	R5	10	..	*	19	**
2007	44	*	...	8	12	..	*	18	**

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

2002-2003 : 2 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions ou de données sur les diplômées;

4 écoles n'ont pas produit de données sur les inscriptions.

2003-2004 : une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.

2004-2005 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.

2005-2006 : Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions;

Au Manitoba, aucune donnée n'a été produite sur les diplômées au doctorat;

En Colombie-Britannique, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.

2006-2007 Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées.
En Alberta, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.

Tableau 8 : Programmes de formation d’infirmières praticiennes – Admissions, inscriptions et diplômées, 2002-2007

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l’année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l’année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	Yn
ADMISSIONS														
2002-2003	155	11	77	67
2003-2004	230	25	...	12	15	13	81	**	41	..	30	*
2004-2005	273	7	...	11	11	11	65	*	20	112	30	*
2005-2006	354	10	...	4	7	*	161	9	15	113	30	*
2006-2007	383	10	...	7	**	**	181	13	19	104	38
INSCRIPTIONS														
2002-2003	248	13	158	77
2003-2004	691	25	...	46	30	39	151	29	156	167	42	6
2004-2005	669	24	...	31	36	25	138	24	50	279	56	6
2005-2006	879	25	...	**	37	20	317	26	28	351	66	*
2006-2007	899	13	...	**	44	11	324	30	34	334	97	*
DIPLÔMÉES														
2003	231	13	...	10	8	5	155	*	9	22	0	**
2004	149	16	...	20	46	*	9	55	..	*
2005	178	*	...	16	6	8	76	9	9	25	25	*
2006	204	14	...	**	6	8	88	8	11	30	31	*
2007	330	13	...	**	14	15	158	12	13	66	28	*

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

2002-2003 : une (1) université n’a pas produit de données sur les admissions;
5 universités n’ont pas produit de données sur les inscriptions;
2 universités n’ont pas produit de données sur les diplômées.

2003-2004 : 3 écoles n’ont pas produit de données sur les admissions;
2 écoles n’ont pas produit de données sur les inscriptions.

2004-2005 : 4 écoles n’ont pas produit de données sur les admissions.

2005-2006 : En Ontario, une (1) école n’a pas produit de données sur les admissions.

2006-2007 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.

Tableau 9 : Titres de compétence des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2002-2005

	2002	2003	2004	2005
Niveau d'études le plus élevé				
Études postdoctorales en sciences infirmières	21	44	32	38
Études postdoctorales dans une autre discipline	15	44	20	19
Doctorat en sciences infirmières	221	272	259	256
Doctorat dans une autre discipline	251	290	311	278
Maîtrise en sciences infirmières	812	996	1 056	1 157
Maîtrise dans une autre discipline	622	627	694	635
Infirmières praticiennes	55	69	74	93
Baccalauréat en sciences infirmières	1 177	1 224	1 240	1 454
Baccalauréat dans une autre discipline	75	94	84	142
Aucune donnée fournie/autre	111	160	128	133
Total pour le Canada	3 350	3 820	3 898	4 205

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

2002 : 4 écoles n'ont pas produit de données sur les titres de compétence le plus élevé.

2003 : 7 écoles n'ont pas produit de données sur les titres de compétence le plus élevé.

2004 : une (1) école n'a pas produit de données sur les titres de compétence le plus élevé.

2005 : 23 écoles n'ont pas produit de données sur les titres de compétence le plus élevé.

Tableau 10 : Cohortes d'âge des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2002-2005

	2002	2003	2004	2005
Cohorte d'âge				
<35	308	401	354	429
35-39	311	365	347	330
40-44	427	502	494	542
45-49	569	703	592	633
50-54	566	697	661	703
55-59	458	509	467	490
60-64	146	190	213	228
≥65	25	29	43	38

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

2002 : 18 écoles n'ont pas produit de données sur les cohortes d'âge.

2003 : 21 écoles n'ont pas produit de données sur les cohortes d'âge.

2004 : 15 écoles n'ont pas produit de données sur les cohortes d'âge.

2005 : 23 écoles n'ont pas produit de données sur les cohortes d'âge.

Notes sur la méthodologie – Tableaux de l'Enquête

Classification des programmes de formation en sciences infirmières

Les programmes reçoivent un code de données normalisé, ce qui permet d'affecter les données à l'une des six catégories de programmes suivantes :

Diplôme	Comprend les programmes suivants : diplôme; option de sortie pour le diplôme; requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant devenir infirmières; requalification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières ; et programmes menant à un DEC.
Baccalauréat	Comprend les programmes de baccalauréat suivants : normal; général; en collaboration; intensif; accéléré; avancé; menant à l'obtention d'un second baccalauréat; comprimé; tech. en sciences infirmières; requalification pour infirmières psychiatriques voulant obtenir le baccalauréat en sciences infirmières.
Baccalauréat (programme professionnel)	Baccalauréat - programme professionnel pour infirmières déjà autorisées/immatriculées, DEC-BACC
Maîtrise	Comprend les programmes suivants : maîtrise; diplôme supérieur avancé post-baccalauréat; DESS.
Doctorat	Programmes de doctorat.
Infirmière praticienne *	Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP) intégrés à un programme menant à un grade, p. ex. M. Sc. inf./IP.

* Des programmes de formation d'IP peuvent être combinés ou intégrés à des programmes de maîtrise et les écoles peuvent ou non produire des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Lorsque les données sont soumises séparément, on les consigne dans le programme de formation d'IP et dans le programme de maîtrise.

Période de collecte

Les données sur le répertoire des programmes, les inscriptions et les effectifs professoraux sont déclarées selon l'année scolaire. Les données de cette année portent sur l'année scolaire 2006-2007.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile. Les données saisies cette année portent sur les diplômées de l'année civile 2007.

Terminologie de la collecte de données

Admissions : On calcule les admissions en totalisant le nombre d'étudiantes en sciences infirmières admises en première année du programme et le nombre de nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence admises dans n'importe quelle année du programme. Les admissions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire. On demande aux écoles de produire les données sur les admissions *après la date de retrait permise* par leur établissement.

Inscriptions : Les inscriptions désignent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année du programme.
Les inscriptions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.
On demande aux écoles de produire les résultats sur les inscriptions *après la date de retrait permise* par leur établissement.

Programmes menant à l'entrée dans la

profession: Les programmes menant à « l'entrée dans la profession (EP) » permettent aux diplômées de demander l'inscription, l'immatriculation ou l'autorisation d'exercer.
Les programmes EP comprennent les programmes menant à un diplôme, à un baccalauréat général et à la maîtrise pour entrer dans la profession.

Diplômées : On calcule les résultats sur les diplômées en totalisant le nombre de diplômées formées par chaque établissement durant toute une année civile.

L'Annexe A contient la liste de définitions fournie à toutes les écoles.

Limitation des données

Les données incluses dans les tableaux de l'Enquête sont celles dont ont fait rapport les écoles qui ont répondu à l'Enquête. La rubrique « Réponses à l'Enquête » ci-dessous, présente des renseignements plus détaillés sur les taux de réponse annuels.

Des écoles fournissent parfois des données inutilisables ou ne fournissent pas les données demandées. Le résumé des données omises suit chaque tableau.

Partenariats hors province/territoire

Les collèges et les universités peuvent établir des partenariats d'offre de programmes qui chevauchent des frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectés par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales/territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province/territoire d'origine. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent à être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et les inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été ajustés en conséquence. Pour plus d'information, consulter la Méthodologie de l'enquête.

Au cours de la période d'enquête de 2006-2007, il existait les partenariats suivants menant à un baccalauréat en collaboration hors province/territoire : l'Aurora College (T.N.-O.) a établi un partenariat avec l'Université de Victoria (C.-B.); le Collège universitaire Saint-Boniface (Man.) a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa (Ont.); le Nunavut Arctic College (Nun.) a établi un partenariat avec l'Université Dalhousie (N.-É.) et le Humber College (Ont.) a établi un partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

Réponses à l'Enquête

2002-2003 : Le questionnaire de 2002-2003 a été envoyé à 134 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 101 y ont répondu; 29 CEGEP et 4 universités du Québec n'ont pas répondu. Le *taux de réponse global s'est établi à 75%*. Le taux de réponse du Québec a été de 65 %. Les autres provinces et territoires ont tous eu un taux de réponse de 100 %.

2003-2004 : Le questionnaire de 2003-2004 a été envoyé à 134 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 117 y ont répondu; 15 CEGEP, un collège de l'Ontario et un collège du Québec n'ont pas répondu. Le *taux de réponse global s'est établi à 87%*. Le taux de réponse du Québec a été de 69% et celui de l'Ontario, de 97 %. Les autres provinces et territoires ont tous eu un taux de réponse de 100 %.

2004-2005 : Le questionnaire de 2004-2005 a été envoyé à 134 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 120 y ont répondu; 13 CEGEP (13 programmes de diplôme) et un collège de l'Ontario(1 programme de baccalauréat) n'ont pas répondu. Le *taux de réponse global s'est établi à 90%*. Le taux de réponse du Québec a été de 75 % et celui de l'Ontario, de 97%. Les autres provinces et territoires ont tous eu un taux de réponse de 100 %.

2006-2007 : Le questionnaire de 2006-2007 a été envoyé à 136 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 118 y ont répondu; 1 (une) université (un programme de baccalauréat, un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées, 1 programme de maîtrise) et 17 CEGEP du Québec (17 programmes de diplôme) n'ont pas répondu. Le *taux de réponse global s'est établi 87 %*.

Vie privée et confidentialité

Conformément à la politique de l'AIC sur la vie privée, il n'est pas fait rapport des cellules dont les entrées se situent entre 1 et 4. On a aussi supprimé certaines cellules dont la valeur atteint 5 ou plus pour protéger la vie privée¹¹.

ANNEXE A

Enquête nationale de 2006-2007 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières : Méthodologie de l'enquête

Les infirmières* forment le pivot du système de soins de santé. Il est crucial d'assurer une offre suffisante d'infirmières pour garantir le bon fonctionnement du système. L'apport annuel de nouvelles infirmières diplômées des programmes de formation infirmière (qui donnent droit aux diplômées de demander l'autorisation d'exercer la profession infirmière) constitue la principale source de nouveaux effectifs infirmiers au Canada.

En collaboration avec l'ACESI, l'AIIC recueille des données sur les effectifs étudiants et professoraux depuis deux décennies. Au cours de l'été 2002, l'AIIC a passé un contrat avec M^{me} Eva Ryten, Ph. D., pour qu'elle étudie les méthodes de collecte de données et les résultats statistiques de l'enquête annuelle réalisée auprès des écoles de sciences infirmières. À la suite du travail de M^{me} Ryten, on a suggéré de revoir la méthodologie et la présentation de l'enquête afin de garantir qu'elle saisisse exactement la complexité et la variété croissantes des programmes de formation infirmière, la prolifération des endroits où ils sont offerts et les multiples points d'entrée dans la profession infirmière, en mettant particulièrement l'accent sur les titres de compétence obtenus. L'ACESI et l'AIIC ont donc lancé un projet de collaboration pour refondre les questionnaires d'enquête afin à la fois de régler les problèmes posés par les données recueillies au cours des dernières années et de garantir que le dénombrement était complet et reflétait les réalités nouvelles de la formation infirmière au XXI^e siècle.

Les données tirées de l'enquête appuient l'exactitude des projections du nombre de diplômées qui pourront se joindre aux effectifs infirmiers à une date donnée, donnent des renseignements détaillés sur le nombre d'infirmières qui obtiennent des grades de deuxième et de troisième cycles et fournissent de l'information importante sur la composition des effectifs professoraux nécessaires pour enseigner les sciences infirmières.

MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Contexte

Quelques années après l'adoption par l'AIIC d'une politique exigeant la formation au baccalauréat pour la profession infirmière, les provinces et les territoires ont pris des mesures pour éliminer graduellement les programmes des collèges communautaires menant à un diplôme et pour transformer tous les programmes de formation infirmière d'apport de nouvelles infirmières en programmes menant à un grade universitaire de premier cycle. La conversion est terminée dans toutes les provinces de l'Atlantique et en Saskatchewan. Il reste seulement quelques programmes menant à un diplôme au Manitoba. L'Alberta est passée aux programmes de baccalauréat avec une option de sortie pour le diplôme dans le cas de certaines étudiantes, et a proposé que la transition au baccalauréat soit terminée à la fin de décembre 2009. La Colombie-Britannique a terminé la transition à la fin de 2005. L'Ontario a imposé le baccalauréat à compter de janvier 2005. L'Association des infirmières et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut soutient qu'il faudrait exiger le baccalauréat. Le Québec offre toujours des programmes menant à un diplôme tout en appuyant l'établissement de

* Pour faciliter la lecture de ce document, les noms de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

partenariats entre les CÉGEP et les universités pour offrir des programmes menant au baccalauréat. Le Yukon n'a pas de programme de formation au niveau débutant.

La section intitulée « Le processus de transition » de la fiche d'information de l'AIIC *La profession infirmière au Canada* contient d'autres renseignements sur la position des provinces au sujet de l'adoption de la formation au baccalauréat pour les nouvelles infirmières.

La conversion des programmes menant à un diplôme en programmes menant à un grade universitaire a entraîné de nombreuses complications statistiques. La mise en œuvre de programmes menant à un grade universitaire et fondés sur la collaboration a été le mécanisme que l'on a adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à ceux qui débouchent sur un grade. Le mot « collaboration » désigne une relation de coopération entre une université et un ou plusieurs établissements de niveau collégial. L'étendue et le type de la collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. À une extrémité du spectre, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des grades universitaires et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. À l'autre extrémité, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ses campus.

Compte tenu de la tendance à exiger la formation au baccalauréat, l'AIIC a adopté, avec l'assentiment de l'ACESI, un mécanisme d'établissement de liens entre les enregistrements de données. Le processus établit un lien entre d'une part, les données d'un partenaire collégial sur les admissions et les effectifs des programmes avec option de sortie pour le diplôme et des programmes menant à un grade en collaboration et d'autre part, les données correspondantes sur les effectifs et les diplômées des programmes de baccalauréat du partenaire universitaire. Cette démarche permet le suivi statistique des étudiantes en sciences infirmières en fonction des titres de compétence obtenus, depuis le point d'admission, selon l'année d'inscription, jusqu'à la fin des études.

Collecte des données

L'enquête demande les renseignements suivants :

- Inventaire des programmes – porte sur tous les programmes de formation infirmière qui conduisent à l'autorisation d'exercer initiale (diplôme, baccalauréat avec option de sortie pour le diplôme, baccalauréat, baccalauréat offert en collaboration, etc.), ainsi que sur les programmes officiels qui poussent plus loin la formation d'une infirmière (p. ex., programme professionnel de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées, maîtrise, doctorat, programme d'infirmière praticienne). *Période de collecte : année scolaire/universitaire.*
- Contingentement, admissions et inscriptions – pour chacun des programmes inscrits à l'inventaire, par partenaire, par endroit où le programme est offert, le cas échéant. *Période de collecte : année scolaire/universitaire.*
- Diplômées – selon le titre de compétence acquis, diplômées et diplômés (selon le sexe) de chaque programme inscrit à l'inventaire, par partenaire, par endroit où le programme est offert, le cas échéant. *Période de collecte : année civile.*
- Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux – renseignements sur les enseignants chargés des programmes énumérés dans l'inventaire des programmes, selon le sexe, l'échelon et le statut; ces données comportent des éléments tels que le plus haut titre de compétence obtenu, les cohortes selon l'âge, l'âge moyen des départs à la retraite, etc. *Période de collecte : année scolaire/universitaire.*

On recueille des données sur les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire/universitaire précédente afin de garantir que l'on collige des données sur les sessions d'admission d'automne, d'hiver et d'été. On recueille les données sur les diplômées pour l'année civile afin de les harmoniser avec les pratiques relatives à l'examen annuel d'autorisation d'exercer et la planification des ressources humaines de la santé. On recueille les données sur les effectifs professoraux durant l'année scolaire/universitaire afin de pouvoir établir des comparaisons avec les données sur les admissions et les inscriptions étudiants.

Les données sont fournies par la personne responsable ou désignée de chaque école et sont revues et approuvées par le doyen, le directeur, le directeur du programme ou l'équivalent. L'AIC et l'ACESI examinent les données reçues pour garantir qu'on y a inclus tous les programmes, tous les endroits où ils sont offerts, tous les partenaires et tous les éléments de données. On établit des comparaisons avec les inventaires des programmes des années précédentes et les données figurant sur le site Web de chaque école afin de garantir que les données sont représentatives de tous les programmes offerts par l'école. Les questions qui se posent avant ou après l'entrée des données sont réglées par l'AIC et les membres du personnel enseignant chargés des données compilées.

Les questions qui se posent avant ou après l'entrée des données sont réglées par l'AIC et le membre du corps professoral responsable de la compilation des données. Cette personne atteste du caractère exact et complet des données et en approuve l'utilisation pour produire des rapports et appuyer la recherche et les décisions stratégiques sur l'offre future d'infirmières au Canada.

En l'absence de transmission de données, les données omises sont triées selon leur type et saisies dans l'une des deux catégories suivantes : 1) non disponibles, 2) non appropriées ou sans objet. L'omission de données est indiquée dans les rapports.

Organisation des données

Comme on l'a mentionné plus tôt, les données tirées de l'enquête tiennent compte de la variété et de la complexité croissantes de la formation infirmière au Canada. Les données sont organisées de façon à permettre de suivre les tendances statistiques aux échelons provincial/territorial et national en fonction des titres de compétence acquis.

Un autre élément de l'organisation des données tient compte de la variété croissante des programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP). Il est possible de combiner (c.-à-d. « d'intégrer ») des programmes IP avec des programmes généraux (pour débutantes dans la profession) ou professionnels (pour infirmières déjà autorisées/immatriculées) menant au baccalauréat, ou encore avec des programmes de maîtrise, et les écoles peuvent déclarer des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Si l'école ne peut pas fournir les données séparément (p. ex., dans certains programmes, les données sur les admissions, les inscriptions ou les diplômées sont incluses dans le programme de maîtrise), toutes les données sont indiquées dans le programme de maîtrise.

Beaucoup d'écoles sont en train d'éliminer graduellement les programmes menant à un diplôme ou ont lancé des programmes de baccalauréat en collaboration qui peuvent inclure une option de sortie pour le diplôme. Les données relatives à ces programmes sont traitées de la façon suivante :

- Si un collège n'accepte plus de nouvelles étudiantes au diplôme mais continue de former les étudiantes de deuxième ou de troisième années, on attribue à l'école un programme menant à un diplôme. Les données relatives aux admissions, aux inscriptions et aux diplômées sont consignées dans les données du collège.
- Si un collège offre un programme de baccalauréat avec option de sortie pour le diplôme en collaboration avec un partenaire universitaire qui décerne le grade, on attribue au collège un programme de diplôme et un programme de baccalauréat offert en collaboration. Les données sur les admissions et les inscriptions au collège sont reliées aux données correspondantes sur les

inscriptions et les diplômées de l'établissement qui décerne le grade. Les données sur les diplômées qui terminent avec un diplôme collégial sont consignées avec celles sur les diplômées du collège qui décerne le diplôme. Les données relatives aux diplômées qui décident de poursuivre leurs études pour obtenir un baccalauréat sont incluses dans celles sur les diplômées de l'établissement qui décerne le grade.

On établit des liens entre les partenaires collégiaux et universitaires qui offrent des programmes de baccalauréat en collaboration de telle façon que les données sur les admissions, les inscriptions et les diplômées reflètent les chiffres de chaque partenaire. On attribue un programme de baccalauréat à chaque partenaire qui offre une partie du programme de baccalauréat. Cette démarche permet le suivi statistique des étudiantes-infirmières en fonction des titres de compétence obtenus, depuis le point d'admission, selon l'année d'inscription, dans chaque endroit où les partenaires offrent le programme, jusqu'à la fin des études.

Les collèges et les universités peuvent établir des partenariats d'offre de programmes qui chevauchent des frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectés par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales/territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province/territoire d'origine. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent à être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et les inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été ajustés en conséquence.

Au cours de la période d'enquête de 2006-2007, il existait quatre partenariats menant à un baccalauréat en collaboration hors province/territoire : l'Aurora College (T.N.-O.), a établi un partenariat avec l'Université de Victoria (C.-B.); le Collège universitaire Saint-Boniface (Man.) a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa (Ont.); le Nunavut Arctic College (Nun.) a établi un partenariat avec l'Université Dalhousie (N.-É.) et le Humber College (Ont.) a établi un partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

Tableaux

On résume les données d'enquête en cinq tableaux qui sont distribués aux écoles de sciences infirmières et aux autres parties intéressées (p. ex., organismes membres de l'AIIC, écoles membres de l'ACESI, chercheurs, ministères gouvernementaux). Chaque tableau contient des notes importantes qui portent sur l'envergure des données, les mises à jour par rapport aux années précédentes, les omissions et les données reçues. Les tableaux sommaires sont affichés sur les sites Web de l'AIIC et de l'ACESI.

Il importe d'examiner les titres des programmes inclus dans chacune des catégories énumérées dans les divers rapports. Il est tout aussi important de comprendre la démarche suivie à l'égard des programmes de baccalauréat en collaboration, ainsi que les données qui ont trait aux programmes de formation d'infirmières praticiennes et aux partenariats hors province/territoire. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, voir la rubrique « Méthodologie générale, Contexte », ainsi que la section intitulée « Organisation des données ». Nous recommandons aussi de lire la section des définitions à l'Annexe A.

Caractère confidentiel des données et protection de la vie privée

Dans le contexte des méthodes de soumission des données de l'enquête 2006-2007, chaque école remplit un formulaire de renonciation à l'engagement de confidentialité et autorise ainsi l'AIIC et l'ACESI à publier les données aux fins de recherche, d'élaboration de politiques, de représentation, etc. Le personnel de l'AIIC se conforme en outre aux politiques de l'AIIC sur la protection des

renseignements personnels disponibles sur le site Web de l'AIIC, et le personnel de l'ACESI se conforme aux politiques de l'ACESI sur la protection de la vie privée qui sont affichées sur le site Web de l'ACESI.

Définitions utilisées dans l'Enquête

Campus/emplacement

École ou campus offrant un programme.

Catégorie d'emploi au sein du corps professoral

Les catégories proposées peuvent ne pas s'appliquer à chaque école. On incite les écoles à inscrire les titres employés dans leur école.

Catégorie d'inscription

La catégorie d'inscription fait référence au type d'étudiantes inscrites dans un programme donné. Les options sont :

- Nouvelles étudiantes (1^{ère} année);
- Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption;
- Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence;
- Doubleuses;
- Étudiantes de retour après une absence autorisée;
- Étudiantes transférées à l'interne; et
- Étudiantes transférées de l'extérieur.

Catégorie de programmes

Les données sont enregistrées dans la base de données selon les catégories de programmes suivantes : programme de baccalauréat universitaire, programme de baccalauréat en collaboration, programme offert aux infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme pour infirmières praticiennes. Chaque catégorie de programmes peut contenir de multiples programmes.

Exemple 1 : La catégorie de programmes « Programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées » – l'école peut offrir un programme aux infirmières autorisées sur place de même qu'un autre à distance. Les deux programmes sont inscrits dans la catégorie « pour infirmières déjà autorisées/immatriculées ».

Contingentement

Le nombre de places subventionnées par les gouvernements provinciaux/territoriaux pour les nouvelles étudiantes de première année, et/ou le propre contingentement du programme de l'école.

Contingentement total pour tous les campus/emplacements et toutes les sessions d'admission

Le total de tous les contingentements pour une catégorie de programmes.

Doubleuses

Les étudiantes qui doivent reprendre une année **complète** d'études parce qu'elles n'ont pu répondre aux exigences du programme en sciences infirmières dans une année donnée sont considérées comme « doubleuses » (la politique peut varier d'une école à l'autre). Toutefois, les étudiantes à qui l'on permet d'accéder à l'année suivante, et qui en même temps doivent reprendre un cours de l'année précédente, ne sont pas incluses dans cette catégorie d'inscription. Voir « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ».

Durée du programme

Le champ « durée du programme » détermine le nombre d'années/semestres pour terminer le programme complet.

Étudiantes de retour après une absence autorisée

Ce sont les étudiantes qui reviennent dans un programme en sciences infirmières à la suite d'une absence autorisée par l'école (p. ex., congé de maternité). La politique de l'école concernant le temps pendant lequel une étudiante peut être absente détermine quelles étudiantes doivent être incluses dans cette catégorie d'inscription.

Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption

Ce groupe se compose

- d'étudiantes à temps complet qui progressent d'une année à l'autre sans interruption et qui appartiennent à la même cohorte d'étudiantes d'une année à l'autre;
- d'étudiantes à temps partiel qui ont besoin de plus d'une année scolaire pour terminer les cours obligatoires;
- d'étudiantes qui ont échoué un cours dans une année d'un programme en sciences infirmières et qui peuvent passer à l'année suivante (les politiques peuvent varier d'une école à l'autre).

Étudiantes transférées à l'interne

Ces étudiantes poursuivent un programme en sciences infirmières sans interruption mais **effectuent un transfert dans un autre campus de la même école**. Elles avaient précédemment été comptabilisées dans les données de programme du campus d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet aux écoles ayant plusieurs campus de mieux décrire le flux d'étudiantes infirmières dans leurs différents campus.

Nota : Dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes dans la catégorie des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ». Si la chose est possible, veuillez préciser s'il s'agit d'**étudiantes transférées à l'interne**.

Étudiantes transférées de l'extérieur

Ces étudiantes ont commencé un programme en sciences infirmières dans une école puis ont effectué un transfert dans une autre école tout en demeurant dans la même catégorie de programmes. Ces étudiantes étaient précédemment comptabilisées dans les données du programme de l'école d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet à l'école qui reçoit l'étudiante de faire la différence entre les transferts d'étudiantes infirmières d'autres établissements et les transferts d'étudiantes non infirmières (consultez l'information relative à la rubrique « Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence »).

Nota : Dans le passé, certaines écoles inscrivait ces étudiantes à la rubrique des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption », tandis que d'autres les inscrivait à la rubrique des « Nouvelles étudiantes » en deuxième année, etc. Si la chose est possible, veuillez préciser qu'il s'agit d'étudiantes transférées de l'extérieur.

Inscriptions

Les données d'inscription représentent le nombre d'étudiantes inscrites *après la date permise d'abandon de cours*.

Nombre d'admissions offertes aux étudiantes

Ce nombre est habituellement différent du contingentement; il représente toutes les offres d'admission faites aux étudiantes, qu'elles soient acceptées ou non.

Nombre de candidates qualifiées que l'on ne peut accueillir

C'est le nombre de candidates qui seraient admissibles, mais que l'on ne peut accueillir. L'intérêt pour le programme dépasse sa capacité d'accueil.

Nombre de demandes reçues

Le nombre de demandes reçues par école pour un programme donné. Ces demandes n'ont pas encore été étudiées (aucune décision).

Nouvelles étudiantes (1^{ère} année)

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de **sciences infirmières**. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Nota : Les **nouvelles étudiantes (1^{ère} année)** sont différentes des **nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence**. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence

Il s'agit des étudiantes précédemment admises dans un programme non infirmier (p. ex., baccalauréat ès arts, physiothérapie, baccalauréat en sciences) qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières. Ces étudiantes ont déjà réussi quelques cours obligatoires. Elles peuvent donc être admises dans une cohorte d'étudiantes en deuxième ou troisième année. Les données à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

La catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence se compose :

- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école X dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières dans l'école X;
- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école Y dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières de l'école X;
- d'étudiantes diplômées dans un programme non infirmier qui s'inscrivent dans un programme en sciences infirmières.

Nota : La catégorie des **nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence** est différente de celle des **nouvelles étudiantes (1^{ère} année)**. Consultez la définition des nouvelles étudiantes.

Programme de baccalauréat en collaboration (DEC – BACC)

Programme de baccalauréat offert en collaboration par une université et un autre établissement. Les partenaires peuvent également appartenir à un consortium.

Programme de baccalauréat universitaire (formation initiale)

Un programme de baccalauréat universitaire sans partenaire.

Résultats cumulés

Le total combiné des résultats des programmes lorsque les programmes sont dans la même catégorie de programmes.

Session d'admission

Dans ce contexte, la session d'admission désigne le **temps de l'année** où les étudiantes entrent dans les programmes. On confond parfois session d'admission et nombre d'étudiantes admises. Les informations sur les sessions d'admission concernent **l'automne (A), l'hiver (H), l'été (É)** ou, dans le cas des programmes offerts à distance, la catégorie **Sans interruption (SI)**.

Titre de compétence

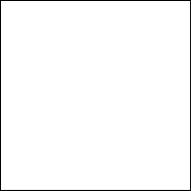
Titre décerné au terme d'un programme, par exemple, BN, B.Sc.inf., MN.

Type d'emploi

Description du type d'emploi des enseignants : permanent/régulier/menant à la permanence, non permanent/suppléance, à temps complet ou à temps partiel.

Notes

1. Sajan, P et Roy F. (2006). Nursing Human Resources: What Do We Know. *Nursing Leadership*, 19(1), 31.
2. Institut canadien d'information sur la santé. (2006). *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2005*. Ottawa : Auteur.
3. Canada's population was 23,726,921 in 1977 and 32,976,000 in 2007. Statistics Canada. (2007). *La population estimée du Canada, 1605 à aujourd'hui*. Extrait le 14 mai 2008, de http://www.statcan.ca/francais/freepub/98-187-X1F/pop_f.htm
4. Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2002). *Planifier pour demain : prévisions de ressources humaines en soins infirmiers*. Ottawa : Auteur.
5. Ibid.
6. Statistique Canada. (2007). *Population par année, par province et territoire, 2003 à 2007*. Extrait le 14 mai 2008 de http://www40.statcan.ca/102/cst01/demo02a_f.htm
7. Statistique Canada. (2008). *L'éducation des travailleurs de la santé : un portrait statistique*. (p. 357) Ottawa : Auteur.
8. O'Brien-Pallas, L., Tomblin Murphy, G., White, S., Hayes, L., Baumann, A., Higgin, A., et autres. (2004). *Construire l'avenir : une stratégie intégrée pour les ressources humaines infirmières au Canada – Rapport de synthèse de la recherche*. Ottawa : Société de l'étude sectorielle sur les soins infirmiers.
9. Institut canadien d'information sur la santé. (2005). *Tendances de la main-d'œuvre des infirmières et infirmiers autorisés au Canada, 2005*. Ottawa : Auteur.
10. Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2005). *Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes*. Ottawa : Auteur.
11. Association des infirmières et infirmiers. (2004). *Protection des renseignements personnels*. Ottawa : Auteur.



CASN
ACESI » Canadian Association of Schools of Nursing
Association canadienne des écoles de sciences infirmières

 **ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA**
CANADIAN NURSES ASSOCIATION

www.cna-aiic.ca

www.casn.ca

